



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION CONTINUE NIVEAU 1, 2, 3 & 4 GYM. RYTHMIQUE

I - OBJECTIF DE L'ACTION DE FORMATION

- Harmoniser le jugement

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Avoir en sa possession le diplôme de juge niveau 1, 2, 3 ou 4 en Gym. Rythmique
- Avoir une licence FFG valide
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 1, 2, 3 & 4 Gym. Rythmique sera d'une durée de 7 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- Exécution des individuelles & ensembles
- DB des individuelles & ensembles
- DA des individuelles & ensembles
- Artistique des individuelles & ensembles

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.